



Association France-MADAGASCAR

43 route de Lion 14150 OUISTREHAM

Notre mission

Couverture de la maison de la directrice en bac acier, résoudre le dysfonctionnement du puits et du puisard éboulé. Il faudra aussi s'attaquer à la seconde tranche de la clôture.

Rénovation du logement de la directrice

— nécessité de refaire la charpente et les pignons pour augmenter la pente du toit

+ élimination des fuites et meilleure résistance dans le temps

Les derniers échos de Mahajanga vous souhaitent une bonne année 2013



N°15
Novembre - Décembre
2012

Grâce à vous, nous avons réalisé



ÉDITO

La dégradation de la situation économique s'est traduite par une paupérisation croissante de la population.

Nous observons de plus en plus un isolement de certaines régions lié à la dégradation des infrastructures routières.

L'administration, de plus en plus démunie, n'arrive plus à assurer ses fonctions essentielles (santé, éducation, sécurité).



La crise qui n'en finit pas à Madagascar fait que les grands bailleurs de fonds internationaux ont bloqué toute aide. Les ONG sont frappées de plein front.

Lorsque ces difficultés se cumulent, des écoles entières, qui n'ont pas la chance de bénéficier de votre aide comme à Mahajanga, sont obligées d'accueillir les enfants dans des conditions précaires.



Il est plus que jamais nécessaire de maintenir notre effort pour cette nouvelle année que nous vous souhaitons la plus heureuse possible.

Pour 2013 : VOEUX À VOLONTÉ !

J. Gajda - S. Lehouelleur





Un problème
d'approvisionnement d'eau :
le précieux liquide ne
parvient plus jusqu'au
puits !
Il faut descendre vérifier
quel est le problème...



● Il faut se rendre
à l'évidence... Il
s'agit de la pompe
qui ne fonctionne
plus ! Malgré
plusieurs tentatives
de nettoyage et de
redémarrage, celle-ci
reste hors d'usage...

● Après discussion avec
le puisatier, nous
décidons de creuser
le puits d'un mètre
supplémentaire pour
augmenter le volume
d'eau et soulager la
future pompe pendant
la saison sèche.



Dépense imprévue :
la maison de la
directrice...



Des fuites sont ap-
parues au niveau du
toit en *satrana* !



Pour y remédier, nous avons décidé de remplacer le toit en *satrana* par du bac acier et réhausser les pignons pour augmenter la pente et ainsi favoriser l'écoulement de l'eau.

Le gros oeuvre pour l'augmentation de la pente du toit est terminé !

...avec un toit
en bac acier !



- » un chaînage anticyclonique
- » la charpente refaite entièrement
- » la brique vient remplacer les panneaux bois

Nous avons pris option pour une solution durable !

La directrice peut d'un seul coup réintégrer sa maison et le bureau !



La reconnaissance

après deux semaines
de démarches
administratives
fastidieuses et
difficiles !

Le gouvernement nous
a octroyé l'accord de
siège qui nous permettra
de bénéficier pleinement
de la flexibilité et de
l'efficacité des procédures
administratives sur le
territoire malgache.

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

SECRETARIAT GENERAL Antananarivo, le 12 OCT 2012

DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION
AU DEVELOPPEMENT Le MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

DIRECTION DE L'INTEGRATION REGIONALE A

SERVICE DE LA COOPERATION
DECENTRALISEE Monsieur Julian GADJA
Président de l'association «France – MADAGASCAR»
Lot IVC 36 Ambatomitsangana
ANTANANARIVO (101)

N° 192 - AE/SG/DGCD/DIR/SCD/00.FR

Objet: Etablissement de l'accord de siège de l'association «France-MADAGASCAR».

Référence : V/L de demande d'établissement de l'accord de siège en date du 14 décembre 2011

Pièce jointe : Tableau récapitulatif des avis des ministères techniques

Monsieur,

Faisant suite à votre demande citée en référence, j'ai l'honneur de vous informer que les autorités malgasy compétentes ont émis un avis favorable à l'établissement de l'accord de siège de l'association «France-MADAGASCAR».

Cet accord de siège est valable pour une période de deux ans, à compter du 12 octobre 2012.

Par voie de conséquence, l'association est tenue d'honorer les exigences des ministères techniques, résumées dans le tableau inclus en annexe, lesquelles deviendront prochainement des conditions préalables à toute acceptation de renouvellement de l'accord de siège.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir en accuser réception par écrit.

Veuillez croire, Monsieur, en l'expression de ma considération distingué.

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
Antananarivo, le 12 OCT 2012
Monsieur le Secrétaire Général

La reconnaissance a un prix : de nouvelles demandes nous parviennent dont voici un exemple frappant

Une sollicitation
qui ne nous
a pas laissés
insensible

En parallèle de notre implication pour l'EPP de Belinta, le SISCO (éducation nationale Malgache) a fait appel à nous à plusieurs reprises :

« comment aider d'autres écoles en difficulté ? »

Nous sommes allés voir les conditions d'accueil d'une école de brousse...



Comment ne pas réagir avec beaucoup d'émotions aux conditions très difficiles de la scolarité de ces enfants ! Les photos parlent d'elles-mêmes...



Avec vous, nous souhaitons vivement pouvoir les aider rapidement !



Malgré cela les enfants conservent motivation et sourires ... 😊



Prochaine mission :

- Finition de la maison du gardien
- Continuer le remplacement de la clôture d'enceinte
- Mettre en place la nouvelle pompe du puits
- Nouveau défi : la construction d'un premier bâtiment en urgence pour l'EPP d'Antanandronono

Vous pouvez adresser vos dons :
Association France-MADAGASCAR
43 route de Lion
14150 Ouistreham

et défiscalisez !

ex : un don de 100 € ne vous coûte en réalité que 34 € !

*Un reçu fiscal vous sera adressé
dès réception de votre don.*



Tous nos remerciements à
l'ensemble des donateurs,
particuliers, entreprises et services
publics qui nous soutiennent.

Julian GAJDA : Président : 06 80 30 59 52
juliangajda@gmail.com
Serge LEHOUELLEUR : Trésorier : 06 07 30 98 63
serge.lehouelleur@wanadoo.fr

Séverine FOSSEY : Vice-présidente : 06 61 95 58 77
severine.fossey@laposte.net
zakarias RASOANAIVO : secrétaire : 06 19 17 49 28
dadazaka@aol.com